

Lundi 11 juillet 2022

Chaire "Aménagement du littoral"

La Rochelle Université et le Fonds de Dotation CAUE
signent une convention

Mardi 12 juillet, une convention sera signée entre le Fonds de Dotation CAUE 17 et La Rochelle Université. Cette convention vise la mise en place d'une chaire universitaire ayant pour thématique l'aménagement du littoral. La chaire est portée par le laboratoire LIENSs (La Rochelle Université-CNRS) avec le soutien de la Fondation de La Rochelle Université.

Les premiers questionnements scientifiques de la Chaire

Le projet vise à produire une réflexion interdisciplinaire sur les enjeux d'aménagement du littoral dans un contexte de crises en associant géographie, droit et science politique. Il envisage deux entrées complémentaires : l'une porte sur une analyse des choix résidentiels (géographie sociale), l'autre sur les enjeux de gouvernance et de planification des territoires en transitions (science politique, droit). Il s'agit de croiser ces deux thématiques dans le contexte de crises multidimensionnelles (climatique, sanitaire, politique) qui affectent notablement les espaces littoraux.

Quels profils et quels choix résidentiels des populations s'installant sur le littoral ?

Que signifie habiter en bord de mer pour un nouveau résident (principal ou secondaire) ? Comment les pouvoirs publics composent-ils avec les injonctions contradictoires de l'aménagement et de la planification durable des territoires littoraux (vulnérabilité *versus* attractivité, ville dense *versus* désir d'espace, effets de la Loi Climat et Résilience sur les documents d'urbanisme, etc.) ? Comment une compréhension approfondie des trajectoires résidentielles permet-elle de mieux éclairer les stratégies d'action publique (lutter contre, accompagner, sensibiliser) ? Quelles inégalités et quelles solidarités entre les territoires (littoraux, rétro-littoraux, urbains, ruraux, insulaires) face à ces enjeux ?

Terrain d'étude

La zone d'étude s'intéressera au département de la Charente-Maritime (avec mise en contexte à l'échelle nationale et études de cas sur certaines communes ou intercommunalités).

Le financement

Le FDD CAUE 17 s'engage à verser la somme de **160 000 euros** à La Rochelle Université, correspondant au financement d'un ou une doctorant.e pendant 3 ans, et de stagiaires pour le développement de cette chaire universitaire liée au territoire de la Charente-Maritime.

La signature aura lieu le mardi 12 juillet 2022, à 9h au CAUE 17
à La Maison de La Charente Maritime, 85 Bd de la République La Rochelle

En présence de Madame Dominique Rabelle, présidente du Fonds de dotation CAUE 17,
ou d'un représentant,

Monsieur Jean-Marc Ogier, président de la Rochelle Université,
Monsieur Sébastien Peltier, président de la Fondation La Rochelle Université
Madame Valérie Ballu, directrice du LIENSS La Rochelle Université-CNRS ou sa
représentante

Sources : *sources institutionnelles (ex : recensement INSEE, FIDELI, PERVAL) pour objectiver les trajectoires résidentielles, réglementation en matière d'urbanisme et de planification (ex : Loi Climat et Résilience de 2021, SCoT, PLU, PLH), données d'enquête.*

Méthodes : *traitements statistiques, cartographie/SIG, entretiens, enquêtes par questionnaire, analyse de discours et des jeux d'acteurs, analyse des instruments et des outils réglementaires.*

